



NOUVEAUX SMIC EN VIGUEUR AU 1^{ER} JUILLET 2003

(Capital RH – flash info – Juillet 2003)

Taux horaire : 7,19 €

Salariés à 35 heures « payés 35 » (nouveaux embauchés)	+ 5,3 %	1090,48 €
salariés passés aux 35 heures entre le 15 juin 1998 et le 30 juin 1999 (GMR 1)	+ 3,2 %	1136,15 €
salariés passés aux 35 heures entre le 1 juillet 1999 et le 30 juin 2000 (GMR 2)	+ 2,8 %	1145,54 €
salariés passés aux 35 heures entre le 1 ^{er} juillet 2000 et le 30 juin 2001 (GMR 3)	+ 2,2 %	1158,62 €
Salariés passés aux 35 heures entre le 1 ^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002 (GMR 4)	+ 1,8 %	1168,16 €
Salariés passés aux 35 heures après le 1 ^{er} juillet 2002 (GMR 5)	+ 1,6 %	1172,74 €
Salariés restés à 39 heures	+ 5,3 %	1215,11 € + 12,46 € (maj. Heures supp. obligatoire) = 1227,57 €